



Montreuil, le 25 août 2022

Communiqué de presse

ATSEM : Rentrée sous haute tension !

La Fédération CGT des Services publics appelle à des journées de grèves et mobilisations Lundi 5 septembre et Jeudi 29 septembre 2022 [Lire sur notre site internet](#)

Mal payés, sans perspectives d'évolution de carrière et face à une perpétuelle dégradation de leurs conditions de travail et de rémunération, la colère monte.

L'absence de réponse et d'action du Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques à notre courrier d'alerte du 28 juin 2022 ainsi qu'au préavis de grève envoyé le 2 août dernier, amplifie la détermination des agentes des écoles, dont 99% sont des femmes, à gagner sur leurs revendications. [Lire sur notre site internet](#)

D'ores et déjà, plusieurs préavis locaux spécifiques ATSEM ont été déposés par les syndicats CGT municipaux en vue de journées de grève et de mobilisations tout au long du mois de septembre.

Il est urgent que le Ministre de la Transformation et de la fonction publique ouvre de réelles négociations pour enfin agir en faveur des revendications portées par ces agents, acteurs clés du système éducatif de notre pays.

C'est pour cela que la Fédération CGT des services publics revendique :

- L'Augmentation immédiate des salaires : + 183 euros nets mensuels maintenant ; revalorisation des grilles indiciaires, dégel et rattrapage immédiat de la valeur du point d'indice d'au moins 10% et son indexation sur l'inflation;
- la Création d'un cadre d'emploi de catégorie B « type », au regard des missions et qualifications;
- Une ATSEM *a minima* par classe sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats en cas de sous-effectif;
- la Reconnaissance de la pénibilité du métier d'ATSEM : baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, reconnaissance des sujétions particulières, inscription du cadre d'emplois des ATSEM auprès de la CNRACL, en carrière active (départ anticipé à la retraite avant 60 ans sans décote) ;
- La reconnaissance de nos missions éducatives, conformément au référentiel du CAP petite enfance;
- l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique ;
- Une stricte égalité des salaires entre les hommes et les femmes

Pour préparer l'avenir de nos enfants, il faut améliorer le présent des ATSEM !